

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 14 (1930)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE RAMEAU DE SAPIN

FONDÉ EN 1866

II. SÉRIE: 14^e ANNÉE

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES.

N° 3

NEUCHÂTEL, 1^{er} Mai 1930

*La gaula fa mè que le bret.
L'appétit fait plus que la sauce. (Dicton neuchâtelois).*

MAMMIFÈRES RARES.

(SUITE)

1. La genette (*Genetta gen. vulgaris* Less) ⁽¹⁾

1926. Le jardinier de la campagne, "La Farraz", à la Tour-de-Peilz, trouvait, le matin du 8 décembre, dans le poulailler un pigeon saigné et un autre à moitié dévoré. Un trou lui fit supposer que le carnassier (fouine ou putois) avait dû s'enfuir par là. Il aménagea cet orifice de sortie de telle manière que si la bête pénétrait à nouveau dans l'enclos, elle ne pourrait en ressortir. Le lendemain matin un fort vacarme attira le jardinier vers la basse-cour. L'intens fut tué à coups de bâton. Cet animal, inconnu du jardinier, présenté à un fourreur, devint un chat sauvage. Puis M. le prof. Murisier, de l'Université de Lausanne, le détermina comme étant une genette commune, animal très créatif s'apprivoisant facilement, pouvant se comporter comme animal domestique en remplacement du chat; mais son odeur musquée ne plaît point à chacun. - A cette époque et près de la Tour-de-Peilz, M. John Perrinax prof., à Yveroy, croit avoir vu une seconde genette.

2. Le Vison d'Europe (*Putorius lutreola*). ⁽²⁾

Ce carnassier nommé parfois "Vison à tête de loutre" ou "putois" est un Mustélidé (martre, zibeline, fouine, putois, furet, hermine, belette, blaireau, loutre). Il appartient au groupe des animaux à fourrure; en février 1928, à la foire de Châlons sur Saône (France), une peau de vison était cotée 800 francs français. Ce haut prix engagea des amateurs à tenter l'élevage du vison.

3. Le Castor d'Europe (*Castor fiber*). ⁽³⁾

Il y a une quarantaine d'années le "Syndicat des digues du Rhône" avait mis la tête du castor à prix, il payait 15 francs de prime par animal capturé, mais l'on reconnut que les encochements protégeaient suffisamment les digues. La prime fut abolie.

Depuis quelques années la "Société d'Acclimatation de France" s'occupe de leur protection et notamment de la surveillance des familles de ce rongeur se trouvant encore le

(1.) R. de S. 1921, N° 2 & 4 - 1925, N° 4. - (2.) R. de S. 1921, N° 2, p. 11. - (3.) R. de S. 1921, N° 4, p. 25.

long du Rhône, sur le bras du Petit-Rhône, formant la limite ouest de la Camargue. Dans cette région il a été créé une réserve de 1000 hectares. C'est la réserve ornithologique du Vaccarès établie pour retarder la disparition de nombreuses espèces d'oiseaux qui s'y trouvent, entre autres le flammarc. Le mammifère castor bénéficie de cette protection.

4. La Loutre (*Lutra vulgaris* Erxl.) (1)

1924 - (Note supplémentaire). Le 11 septembre, un chasseur de Rochefort a tué une loutre dans les gorges de l'Arrese, à 100 m. en aval du Pont des Clées. L'animal, du poids de 5 kilos, mesurait 70 cm. de l'extrémité du museau à la naissance de la queue. D'après la statistique de l'Inspectorat de la pêche c'est la quatrième loutre tuée, cette année, dans notre canton.

Si la loutre mange du poisson, elle s'attaque surtout aux sujets malades, et il n'est pas déplacé de penser que les maladies (furunculose et autres) se généralisent depuis que les quelques loutres qui nous restent ne suffisent plus à la besogne. - Autrefois nos cours d'eau étaient beaucoup plus poissonneux, et c'est précisément depuis que la loutre devient de plus en plus rare qu'ils s'appauvrissent malgré les efforts des pisciculteurs.

Ses sciences biologiques font des progrès continus, mais nous sommes loin de connaître l'œuvre du créateur et nous ne devons pas rompre l'équilibre de la nature en nous basant sur notre courte vue, sur nos faux raisonnements. Il est permis d'admettre que la multiplication trop grande de la loutre ne doit pas être tolérée, mais il est aussi permis de craindre que sa destruction totale serait encore plus malheureuse et nous ne sommes pas éloignés de cette déplorable éventualité. "

Nos Hautes Autorités seraient bien inspirées en protégeant ce carnassier qui débarrasserait bien vite nos poissons de la furunculose. *

1927 - Une loutre est prise dans la Venoge. Cet animal, un mâle, pesait près de 10 kilos; c'est paraît-il le 38^{ième} individu capturé par le chasseur F. Cuvrat.

1928 - A la mi-décembre une loutre avait été aperçue, aux abords du village d'Auvernier, dans les roseaux. Un maître pêcheur et chasseur nous confirme le fait.

Dès la mi-décembre, deux chasseurs de Palézieux (Vaud) guettaient une loutre dans la Biorrag. Prise, elle pesait 14 kilos. Il y a un an ces 2 chasseurs en avaient déjà capturé une dans la Broye.

1929 - Le 26 janvier une loutre est tuée sur territoire français, dans les parages du Saint du Doubs (Inspt de la Pêche)

A Château d'Oex, L. Turrian, pêcheur et chasseur, aux Onges, accompagné du gendarme a capturé un couple. Le mâle pesait 9 kilos et la femelle 6 kg⁵⁰⁰ (Diana; avril 1929). - Un chasseur de Crémises (district de Montier, J. B.) a tiré une loutre du poids de 8 kg 500 et mesurant 1 m. 8 du museau à l'extrémité de la queue. (Diana; décembre 1929.)

A suivre.

A. M-D.

Note. * La dernière épidémie de furunculose qui a sévi en Suisse a été attribuée à la rareté des milans noirs, martins-pêcheurs, hérons cendrés et loutres dont la fonction est de dévorer les poissons malades, propagateurs des épidémies fluviales et lacustres.

(1) "Rameau de Sapin" Juillet 1927 - Octobre 1925.

OISEAUX MIGRATEURS.

Automne 1929 - Printemps 1930.

PIGEON RAMIER. - 6 octobre. Dans les champs, à proximité immédiate de la route cantonale entre la Martaine et la Tourne-dessus, picore un vol de ramiers. - 14. Un fort passage de ces pigeons est signalé sur le Chaumont et d'une manière générale sur les crêtes du Jura. - Retour des premiers migrants, aux Prés de Reuse fin février 1930.

GRUE CENDRÉE. - Avant la mi octobre, on observe près de Genève des grues migratrices. - 25. Vol d'une vingtaine de ces échassiers près de Pratteln (Bâle - Campagne), dans la région plusieurs personnes ont nettement perçu leur cri de vol. - 10 novembre. M. Alfred Richard, en observation entre Thielle et Broye, dans sa réserve, en voit un groupe de 8 (voir "Nos Oiseaux" Décembre 1929, N° 95). - A peu près à la même date M. Georges Benoit voit un vol de 6 grands échassiers, passant en ligne oblique, à une assez grande hauteur au-dessus de la Baie de l'Évole. - Ses journaux de la mi-novembre mentionnent un passage nocturne de ces oiseaux au-dessus de Bâle.

Notes antérieures concernant la grue cendrée. Mi-octobre 1898 ou 1899, durant une nuit un vol de grues claironne longuement sur la partie basse de la ville de Boudry (les Rochettes, les Esserts, le Pré Landry, Chamelax). - 1914, 29 octobre, à 13h, 50, passage de grues à une grande hauteur, dans le ciel nuageux, sur Colombier. Leurs cris sont facilement entendus. - 1919, 29 octobre, à 17h, remarqué un vol de 20 grands échassiers volant en V, au-dessus de la Baie du Petit-Cortailloch. - Durant la période de chasse, en automne 1925, un chasseur blesse une grue cendrée, près d'Etoy (p. Morges). L'oiseau échappa en se dissimulant dans un taillis.

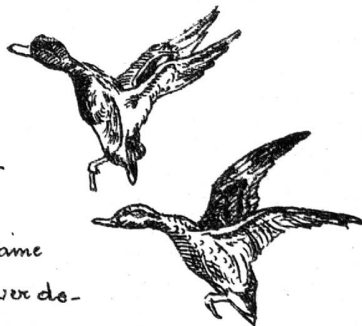
HERON CENDRÉ. - Au milieu d'octobre, durant une dizaine de jours, stationnent, dans les environs de Fiez (Vaud) un groupe de 12 hérons cendrés. Ces échassiers fréquentaient de préférence le Chevalençon, près de l'Arnon, entre Pérasot et Champagny, à l'endroit où il y avait autrefois des marais qu'affectionnaient particulièrement échassiers et palmipèdes de passage. Ces marais ont été assainis de 1921 à 1923.

CIGOGNE BLANCHE. - A cette même époque, deux cigognes attardées dans leur voyage automnal survolent la région de Fiez. - 1930, 21 février. Matin 8h 30, au-dessus de la baie de l'Évole (Menchâtel) passent assez haut, une vingtaine de cigognes [S. B.]. - 18 mars. M. Pierre Fallet, de Dombresson, a observé deux vols de cigognes, l'un de 10 individus et l'autre de 6. Ces voyageurs ont séjourné un jour près de son étang d'élevage de bécasses, arrivées le matin elles sont reparties le soir. Les champs étaient recouverts de neige (W. P.).

CANARDS SAUVAGES (sp. ?) - Durant l'hiver rigoureux de 1928/29 des "marèches" avaient séjourné en grand nombre sur l'étang précité (W. P.). - Tôt le matin du 10 novembre 1929, des canards ont passé sur le Val-de-Travers. Au nombre de plusieurs centaines, ces migrants se dirigeaient par petits vols, bien distincts, vers le sud.

CANARD MILOUIN (Nyroca fer ferina L.) - Un vol d'une quarantaine de milouins sauvages a repris, vers la mi-novembre, ses quartiers d'hiver devant Anvergne. Départ de ces hivernants du 10 au 12 mars 1930.

CANARD MORILLON (Nyroca fuligula L.) - Dès la fin d'octobre, la présence



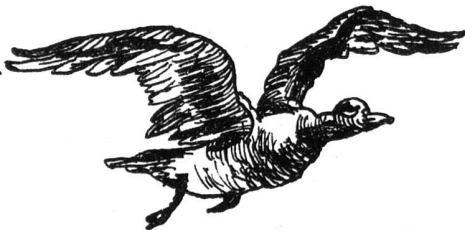
de ces fuligules (canards plongeurs) est signalée en plein lac. Dès le 25 novembre, ils se rapprochent de la rive neuchâteloise. Un volier se tient dans la baie de l'Évole. — Le départ de ces hôtes d'hiver a lieu vers la mi-mars 1930.

FOULQUE MACROULE. — Dans la nuit du 10 novembre 1929, les foulques sont arrivées en nombre sur notre lac. Elles stationnent dans la baie d'Anvernier, devant les Anaux; les individus deviennent plus clairsemés dès l'embouchure de la Serrière à la baie de l'Évole. Ces échassiers, nageurs et plongeurs, séjournent au-dessus des prairies sous-lacustres formées par les potamots (*Potamogeton*) dont ils mangent les bourgeons. Au bout du lac se tient aussi une forte colonie de ces hivernantes.

Dès le 20 mars, le nombre des „judelles" diminue. Le 31 mars on en compte 12 à 15 individus du port d'Anvernier à la baie de l'Évole, probablement des oiseaux nicheurs.

OIES SAUVAGES (sp. ?) — Un pêcheur d'Anvernier a entendu fin novembre 1929, en plein lac, les cris d'oies sauvages. La brume épaisse l'empêchait de voir ces palmipèdes.

GOËLAND CENDRÉ À PIEDS BLEUS. — Dès les premiers jours de février, 8 goélands, „gros bœufs", survolent la baie de l'Évole et les environs. Ce sont des individus adultes et des „gricards" ou juv. de 1929. — Le 17 février, au matin, il ne restait plus qu'un seul individu, qui lui aussi disparaît. (W.P.)



MOUETTE RIEUSE. — 1929, 28 septembre „rien" devant l'embouchure de la Serrière. — 31 octobre, ces petits goélands ont augmenté en nombre des bords de la baie d'Anvernier à celle de l'Évole. — 1930, 10 février, les vieux mâles sont encapuchonnés. 20 mars, les rieuses adultes sont parties. — Fin mars, il reste les individus non adultes (queue barrée, couvertures des ailes, manchettées de plumes rouge-brun, plus ou moins foncées).

ROUGE-QUEUE TITYS. — Fin septembre, entendu cris d'un mâle. — 1930, 11 mars, en descendant du Haut-de-Sachet (Cortaillod). Dès le 20 mars les individus ♂ sont nombreux au Signoble.

FAUVETTE À TÊTE NOIRE. — Chant d'un individu mâle dans un verger, à Colombier (14 mars).

PINSON DES ARDENNES. — A la fin de décembre 1929, de forts vols de „pinsons du bon pays" sont signalés sur les crêtes du Jura. Au Val-de-Travers par exemple. Les 26 et 27 décembre, dans la matinée, des vols considérables de ces migrateurs sont observés dans la région d'Avenches et la vallée de la Broye. — Des renseignements subséquents nous permettent d'établir que des vols de „pinsons de montagne" avaient aussi été signalés, à la mi-novembre 1929, à la Côte neuchâteloise et la Béroche. Dans l'„Ornithologiste" de février 1930, M. A. Bosshardt, écrit: „Le 2 février sur le versant sud de Yolimont, au-dessus de Ichugg, j'observe un vol de pinsons de montagne d'au moins 5000 individus. Ces oiseaux sur le sol paraissaient se toucher, il semblait que tout le versant était animé".

Un ami du „Rameau", M. William Pomey, de Corcelles, nous écrivait à fin mars: „Comme je vous l'ai dit, ce passage de pinsons des Ardennes s'est effectué fin février. J'ai remarqué plusieurs bandes successives, passant à 7h 30 du matin. Je ne crois pas exagérer en disant que le groupe principal comptait au moins 3000 individus. Ce vol avait été précédé et suivi de 5 autres de moindre importance de 200 à 300 migrateurs. Ces voliers se succédaient à une ou deux minutes d'intervalle. Au-dessus de Chantemerle les uns se dirigeaient vers le N, les autres vers le N-E. A suivre. Observé."

ENTOMOLOGIE DE VACANCES.

PAR A. MONARD.

(Illustrations de M. Th. Delachaux).

Cudrefin, modeste village qu'embellissent pourtant une vieille tour à double girouette, une Thémis fontainière à bandeau et balance suspecte, une vieille église sur le coteau, et le lac qui ajoute sa majesté à une nature encore peu polie, et, le soir, les multiples et scintillantes lumières de Nénchâtel, et les orages qui passent sur la montagne et nous épargnent. Sa tente est dressée au bord des eaux : vie calme et saine de ce juillet 1929, premières vacances passées de cette sorte avec M.

Delachaux, ses fils et d'autres amis.

Un Etat, bienveillant aux naturalistes - on s'efforce d'éviter les fredaines d'un lac aux crues subites - a construit, sur fascines de verne, de petites digues, mais entre celles-ci et la grève subsistent des étangs vaseux, paradis des petites bêtes. En voici un tout envahi de roseaux et de joncs ; un autre où le flûteau d'eau développe sa triangulaire géométrie, un autre avec des potamoïdes, des grenouillettes et des rubaniers et aussi des massettes dont deux espèces sont ici mélangées. - Et pendant qu'on examine toute cette flore, survient la surprise d'un héron blongios émigrant d'un champ de roseaux à un autre,





ou un couple de grands grèbes voguant au large, collerettes déployées, ou bien un milan noir qui plonge brusquement au niveau de l'eau, emportant quelque proie: scènes animales saisies au matin d'un jour qui s'annonce radieux.



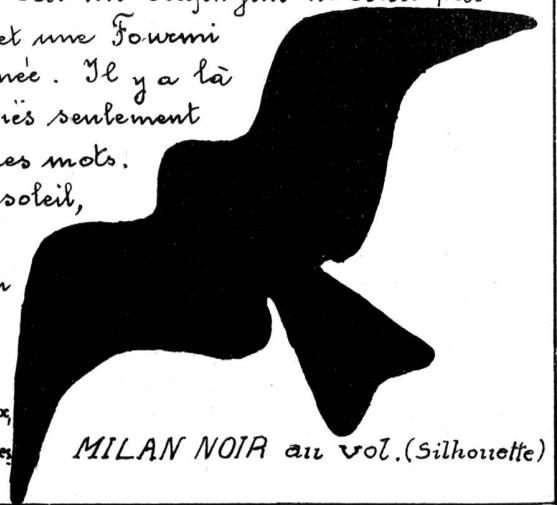
GRÈBE HUPPÉ, mâle.

Voici l'étang aux roseaux et aux joncs et sa grève de cailloutis et de sable mêlés, une avant-grève de vase plus ou moins liquide. Et là, tout un peuple agile et menu, erre, rôde, volte, se hâte ou s'arrête, fonce ou fuit par saccades ou courses régulières, chacun selon les traditions de son espèce - car un Staphylin ne court pas comme un Crabe, et une Fourmi comme une Araignée. Il y a là des différences saisies seulement

par l'œil et que nous ne savons pas rendre par des mots.

J'écris ceci au bord même de l'étang, en plein soleil, je regarde un instant Chamont, noire jonc, et la laide trouée du funiculaire, et les prés d'Enges. Puis c'est un *Satyrus dryas* Sc.¹ (fig 1) qui vient me distraire, un

1. Le "grand nègre des bois", ailes antérieures brun foncé, avec deux grandes taches scellées, papillées de blanc. Chenilles sur les Graminées.
La Réd.



MILAN NOIR au vol. (Silhouette)

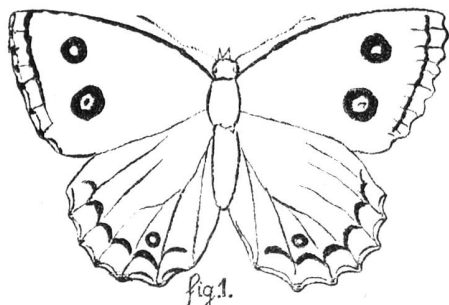


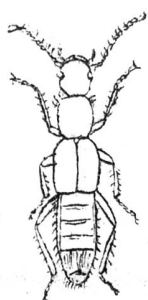
fig. 1.
SATYRUS DRYAS Sc.

l'on importun qu'il faut chasser. Mais foin des Papillons ou Diptères féroces : c'est des Coléoptères que je désire parler et de la curieuse société qu'ils forment ici.

Tout un peuple de Staphylin, et de Carabides surtout habite cette grève. Et l'étang qui précède comme celui qui suit n'ont rien ou presque rien ; toute cette faune s'est condensée au même endroit ; il y a la influence du milieu, car

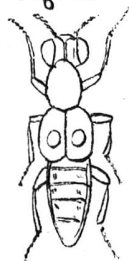
seule cette rive présente des sables, des cailloux et de la vase, et chacun trouve à satisfaire ses préférences.

Voici d'abord, abdomen relevé et courant en hâte, un petit staphylin très joli, c'est le plus commun, il montre un corselet rougeâtre, les élytres bleus, l'abdomen noir : le *Paederus gemellus* Krantz ; il y vit par centaines, est le Père coquet -



PAEDERUS
LITTORALIS GRAY.
fig. 2.

toujours ; une femelle souvent trimballe un mâle, parfois des individus s'affaîent autour de quelque débris inmovable et s'en repaissent. Sur les pierres de la digue, quelques rares spécimens d'une espèce voisine le *Paederus littoralis* Grav. (fig 2) à abdomen rouge et noir mais à l'ordinaire pas de mélange entre la roture du premier et la noblesse du second : l'un toujours dans le sable et la vase, l'autre dans ses rocaillies.



STENUS
BIPUNCTATUS

Puis, tout aussi agiles et toujours l'abdomen dressé - des *Stenus* noirâtres et ternes, avec deux taches rousses sur les élytres et deux gros yeux qui font reconnaître le genre, au premier abord : mais quel genre polymorphe, 87 espèces en Europe centrale ! aussi prenons Kuhn, examinons : élytres, pattes et sculptures des anneaux : *Stenus bipunctatus* Er. (fig 3.)

Beaucoup plus nombreux et plus agiles encore sont les Carabides : ici dans cette grève, les espèces abondent. Citons au hasard : *Elaphrus cupreus* Duft. (fig 4). bronzé et de petite taille, avec de gros points enfoncés sur les élytres. *Chlaenius nitidulus* Schrank., à corselet cuivré et élytres verts, ceux-ci velus. - *Chlaenius tristis* Schall., noir à élytres velus aussi. - *Agorion sexpunctatum* L., le plus brillant

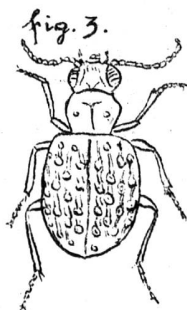
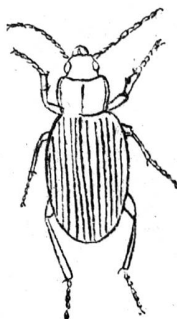


fig. 3.
ELAPHRUS
CUPREUS.
fig. 4.



CHLAENIUS
TRISTIS.
fig. 5.



de tous, à corselet vert et élytres rouges, et agile combien! *Agonum marginatum* L., vert, bord des élytres jaune, plus rare *Agonum viduum* Panz., tout noir. — *Agonum Mülleri* Hbst. bronzé. — *Agonum ruficornis* Goeze. brun.

Tous ceux-ci sont de taille moyenne, de 8 à 12 mm de longueur; mais voici toute une tribu de petites espèces difficiles à distinguer:

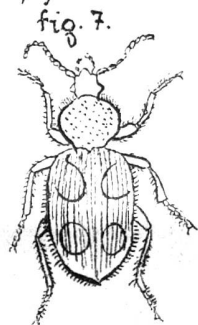
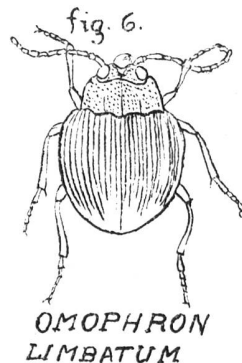
Stenolophus teutonius Schrank, brun et noir.

Acupalpus flavicollis Sturm., brun et noir. — *Acupalpus dorsalis* Fab., brun et noir.

Ces trois espèces sont nouvelles pour moi, jamais je ne les ai rencontrées à la montagne.

Omophron limbatus Fab., (fig. 6), espèce arrondie, rouge à pointille verte; elle vit dans le sable où elle s'enfonce; c'est une espèce difficile à trouver à cause de ses habitudes.

Voici une série de très petites espèces toutes des *Bembidium*: on les reconnaît à leurs palpes dont le dernier article est court et rudimentaire. Genre important, 80 espèces. Citons: *Bembidium articulatum* R., tout petit, est le plus fréquent. — *Bembidium bipunctatum* L., *lucidos* Hbst., *rustulatum* L., *prasium* Hft., sont moins fréquents.



Enfin, dernier Carabide, le *Panagaeus crux major* L., fig. 7. que sa croix noire sur fond rouge désigne suffisamment.

Parmi tout ce monde s'affairent encore deux êtres, une Araignée du genre *Pardosa* noirâtre et toujours en mouvement, puis une fourmi, la *Myrmica rubida* L. je crois, qui possède par là quelques colonies.

An total donc, 23 espèces recueillies au même endroit, dont 21 coléoptères, un hyménoptère et une araignée.

Bien entendu, la liste ne prétend pas être complète; elle est suffisante toutefois pour donner une idée de cette faune en cette saison.

MAJOR. Mœbius a nommé biocénose l'ensemble des êtres qui vivent dans le même milieu, et l'on peut en distinguer plusieurs variétés: la Symbiose, la Synœcie, le parasitisme en sont les formes les plus étudiées.

La biocénose que forment nos insectes littoraux ne peut se rattacher à ces formes simples: il n'y a pas, ici, en réalité, de véritable association, mais simplement accumulation, en un lieu, d'espèces animales ayant le même genre de vie. On pourrait fort bien concevoir dans ce littoral la disparition de certaines de ces espèces, sans qu'il en résulte, pour les autres, aucune impossibilité vitale. Cette accumulation est due à des circonstances favorables. Sans cesse le lac rejette sur ses bords de petits organismes qui périssent sur le sable, toute espèce qui peut se nourrir de cette proie, pourra subsister en ce lieu, et s'y multiplier. Il y a place pour tous quand la table est bien garnie, et nos 23 espèces ne sont pas autre chose que convives au même repas. C'est à cette raison qu'il faut attribuer le fait le plus frappant de cette accumulation: toutes les espèces qui la composent sont très voisines au point de vue systématique: Staphylinus ou carabides, c'est-à-dire les deux plus grandes familles de coléoptères carnivores. Voisins d'organisation, ils ont des moeurs très semblables et peuvent coexister en un même lieu. Trouver, sur cette grève, un charançon, serait un non-sens, à moins qu'il ne présente des caractères tout spéciaux, un développement exagéré des mandibules par exemple, cas peu probable. Des organisations semblables font des moeurs semblables. A suivre.

REPEUPLEMENT EN LIÈVRES.

Depuis 40 ans les sections de la Diana (Société suisse des chasseurs) importaient de la Hongrie des lièvres destinés au repeuplement. Ces animaux coûtaient fort cher, disparaissaient de la région ou devenaient victimes de parasites, comme le petit ver capillaire (*Strongylus commutatus*) qui engendrait une fausse tuberculose, tandis que la coccidiose provoquait une phthisie hépatique.

De 1914 à fin 1920, les importations de lièvres ne sont plus possibles. Dès 1921 des lièvres nous parviennent de Tchécoslovaquie, mais à des prix prohibitifs.

En 1926, les propriétaires de vignes, dans notre vignoble, excédés par le sans-gêne de certains chasseurs, demandent la mise à ban de leurs vignes. Il s'ensuit dans certains parcs une notable augmentation des lièvres; ailleurs il y a diminution, car les lièvres sont les victimes de la vindicte de vignerons mécontents, qui accusent les lièvres de nombreux méfaits.

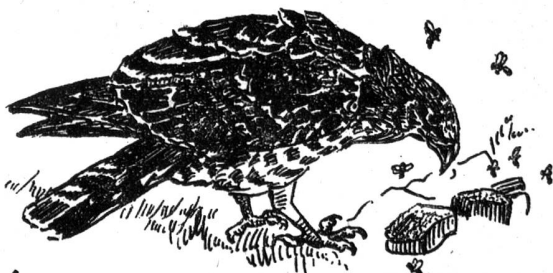
Notre Inspecteur de la chasse eut alors une idée pratique: Capturer des lièvres dans les vignes éloignées des forêts, puis les lâcher en différents points du canton.

À fin décembre 1929 et en janvier 1930, des traques furent organisées avec le concours de membres de la Diana et de la Police, aux abords de Vandijon, vers le Merdasson et au-dessus du cimetière d'Ausernien. Divers incidents, plutôt comiques, viennent corser les poursuites. Une trentaine de lièvres sont capturés, marqués à l'oreille et mis en caisse. La distribution se fait comme suit: Neuchâtel 3, Bondry 4, Val-de-Ruz 5, Val-de-Travers 4, La Chaux-de-Fonds 4, Le Locle 4. Les animaux surnuméraires sont tirés au sort entre les sections.

P.F.C.

LA BUSE BONDÉE.

Au cours de l'été, un ornithologiste anglais a observé aux environs de Genève un couple de buses bondrées (*Fernis a. apivorus* L.) et a constaté que ces oiseaux détruisaient au moins 1000 guêpes et bourdons dans le courant d'une journée et cela pendant trois mois consécutifs. De plus, ce couple a déterré puis détruit tous les nids de ces hyménoptères se trouvant dans le voisinage de l'habitation de l'observateur. Les larves et les nymphes des guêpes et des bourdons ont formé, à cette époque, la nourriture principale des jeunes bondrées au nid, lesquelles ne dédaignent ni les grenouilles, ni les boies rouges du gouet pied-de-seau (*Arum maculatum*). D. L.P.



En présentant son parfait film ornithologique, M. Alf. Burdet, cet extraordinaire observateur de la vie de nos oiseaux en liberté, montra un couple de buses bondrées ayant établi son aire sur la tête d'un grand chêne. Pour nourrir les jeunes de leur couvée, le mâle et la femelle, par les jours ensoleillés, chassent guêpes et bourdons. Lorsque le soleil est absent, ces hyménoptères font défaut, ils déciment la gent marécageuse, mais ne prennent jamais de petits oiseaux. - Le film de M. Alf. Burdet permet de voir le mâle dépecer une grenouille, en distribuer les morceaux à ses poussins, chacun de ceux-ci attendant patiemment son tour.

A.T.

PROTECTION DE LA NATURE.

[M^r M. Moreillon, insp. - forestier à Montcherand, nous envoie les notes suivantes ayant trait à l'activité de la Commission vandoise pour la protection de la nature en 1949].⁽¹⁾

a. Flore.

Grui. - M^r l'insp. - forest. J. J. de Singe, à Chigny, possède un beau chêne portant des touffes de gui, il conservera cet arbre vu la rareté du fait.

Pulsatilles et buis. - M^r l'insp. - forest. Monachon, à La Sarraz, établit une carte indiquant les stations de l'anémone pulsatile⁽²⁾ et du buis dans la région La Sarraz - Romaninôtier.

Cyclamen. - La cueillette en masse et l'arrachage des plantes du cyclamen d'Europe sont interdits sur les territoires des communes de Roche et de Baulmes.

Primevère farineuse. - M^r le syndic des Clées pour assurer la conservation de cette espèce, devenant de plus en plus rare, renonce à mettre en valeur une parcelle montante (550 m. alt.).

Lichens. En juin 1949, M. Charles Meylan, de Sainte-Croix, a découvert, sur un vieux hêtre, dans le vallon de la Dénéziac (versant nord du Chasseron) une station d'un magnifique lichen. (*Ricasolia amplissima* Scop.), espèce nouvelle pour la chaîne du Jura. Ce hêtre est mis au bénéfice d'une réserve, grâce à l'appui des autorités forestières de Ste-Croix.

b. Blocs erratiques.

La commune de Signerolle vient de donner à la S.V.S.N. un second bloc recouvert de la fougère *Asplenium septentrionale*. (7 Sept. 1949). C'est le "bloc de la Combe à Cailler".

A Yens, les propriétaires des blocs dits de "Au route" et de "Sus vilte" les ont donnés à la S.V.S.N. avec jouissance gratuite du terrain sur lequel ils reposent (H. 12. 49).

- La commune de Juriens se propose aussi de faire cession à la S.V.S.N. du bloc erratique dit de "Pierre de Chaux - Raurin", à la limite sud-est du pâturage du Chalet - Devant.

c. Réserves.

Aux réserves pour la flore de la Tracornaz et d'Yverdon, viendra s'ajouter celle des vallons de Naye et des Cades. - On espère aussi pouvoir conserver intacte une tourbière à Sphaignes des Préalpes vandoises.

Montcherand, décembre 1949.

HIVER 1928-1929.

Si l'hiver 1928-29 nous parut d'autant plus rigoureux qu'il fut précédé et suivi d'un été chaud. Les météorologistes qui s'occupent de prévision du temps prétendent qu'un été chaud est toujours suivi d'un hiver froid. Si cette affirmation était exacte, il serait facile de prévoir, quelques mois à l'avance, la température moyenne de l'hiver. Mais, depuis que nous nous occupons de météorologie, nous avons constaté

Voir: "Rameau de Sapin". (1) 1913, N°3, p. 18. — (2) 1926, N°4, p. 40 — 1927, N°2, p. 20.

maintes fois combien les prévisions du temps à longue échéance sont sujettes à caution. Malgré les données scientifiques qui leur servent de base, elles sont parfois si erronées qu'on finit par ne plus les prendre au sérieux. Il arrive qu'une prévision du temps à longue échéance se réalise et le public émerveillé porte aux nues le météorologiste chanceux qui connaît si bien l'avenir et fait mentir les vers bien connus de Victor Hugo:

--- L'avenir n'est à personne,
Sire, l'avenir est à Dieu.

En automne 1929, un journal de Neuchâtel publia à quelques semaines d'intervalle deux articles météorologiques, le premier annonçant que l'hiver 1929-30 serait très rigoureux, le second prévoyant juste le contraire. Les auteurs basaient leurs conclusions sur des données scientifiques; en particulier, l'étude des taches solaires permettait d'affirmer que l'hiver serait très rigoureux. Or, jusqu'au moment où nous écrivons ces lignes, l'hiver fut très doux. Les taches solaires ont du reste déjà joué beaucoup de tours aux météorologistes. Nous avons demandé à un astronome amateur qui observait les taches solaires de vérifier si ces dernières ont une influence sur le temps. Quelques mois plus tard, il nous déclare qu'il est arrivé à des résultats encourageants et nous affirme que, d'après une observation faite le même jour, il prévoit avec certitude deux jours de beau temps. Hélas, deux heures après il pleuvait.

La prévision du temps à longue échéance n'est donc pas, encore au point et il faut renoncer à prévoir les hivers rigoureux comme celui qui nous occupe. Mais il est intéressant de rechercher après coup les causes de cette température si basse. Citons quelques chiffres tirés des publications météorologiques du directeur de l'Observatoire de Neuchâtel. Jusqu'en 1928, la température la plus basse enregistrée à l'Observatoire depuis sa fondation était de -17° en 1880; ensuite vient l'année 1905 avec $-16^{\circ},4$ et 1907 avec $-16^{\circ},2$. Or, le minimum enregistré le 13 février 1929 est de $-19^{\circ},9$; il est donc encore plus bas que celui de 1880. La période froide commença à la fin de décembre 1928 pour finir au milieu de mars 1929. Sa température fut particulièrement basse du 11 au 16 février; le 12 février, le maximum est de $-15^{\circ},8$ et le minimum de $-19^{\circ},6$. Le 3 mars, on enregistre encore un minimum de -10° et le thermomètre continue à descendre au-dessous de 0° toutes les nuits jusqu'au 20 mars.

A quelle cause faut-il attribuer cette température exceptionnellement basse? On l'obtient très rapidement en étudiant les éléments météorologiques de cette période. Chacun sait que notre grand fournisseur de chaleur est le soleil. A première vue, il semble donc que si le ciel est clair pendant longtemps, la température doit être au-dessus de sa valeur normale; au contraire, un ciel couvert produira un abaissement de la température. Le nombre d'heures pendant lesquelles le soleil a brillé, c'est-à-dire la durée d'insolation pour employer le terme des météorologistes, suffirait à expliquer les anomalies de température. Malheureusement, les choses ne se passent pas ainsi; une autre cause intervient qui bouleverse complètement le régime thermique: c'est le vent. La température moyenne d'un point de la terre diminue de l'équateur jusqu'au pôle; par conséquent, un vent venant

de l'équateur, c'est-à-dire un vent du sud, sera généralement chaud. Au contraire, un vent du nord nous apportera un peu de la fraîcheur des régions polaires. Si pendant plusieurs semaines le même vent froid prédomine, la température des cendra très bas malgré le soleil. C'est ce qui arriva à partir de janvier 1929. Pendant toute la période rigoureuse, le vent souffla du nord, du nord-est ou de l'est. Jusqu'au 11 février, il fut assez faible; à ce moment-là, il devint très fort et la baisse s'accrut terriblement. On remarque alors un fait assez rare: la température descend continuellement pendant la journée du 11. A 7 h^{1/2} elle est de -9° 8, à 13 h^{1/2} de -10° 5, et à 21 h^{1/2} de -16° 3. Le vent est bien la cause de tout le mal. Pendant tout ce temps, le baromètre ne présente rien d'anormal; il varie passablement mais ne descend jamais très bas.

Les conséquences de ce terrible hiver furent nombreuses. Beaucoup de conduites d'eau gélèrent car le froid pénétra très profondément dans le sol. Bon nombre de familles privées d'eau allaient remplir leurs arrosoirs chez les privilégiés qui avaient pris la précaution de laisser couler leurs robinets continuellement. A ce sujet, il arriva bien des aventures aux appareilleurs; pour réparer un seul robinet dans une maison où tous les autres fonctionnaient, ils fermaient la conduite principale pendant un court instant et, quand ils avaient terminé, s'apercevaient que l'eau avait gelé dans cette conduite, privant toute la maison du précieux liquide. A partir du 12 février, le lac gèle, ce qui n'est pas très rare d'ailleurs. Bientôt le port de Neuchâtel est gelé et la glace devient si épaisse que l'on peut se hasarder à la parcourir. Les Neuchâtelois s'attendaient à voir leur lac complètement gelé, mais ils furent déçus. Ce phénomène se serait probablement produit si l'été 1928 avait été moins chaud; mais la quantité de chaleur emmagasinée était trop grande pour que la température de l'eau puisse descendre au-dessous de 4°. L'eau ayant son maximum de densité à 4°, chaque fois que la couche superficielle se refroidit elle descend et une couche plus chaude venant du fond la remplace. Ce phénomène se reproduit tant que les couches inférieures ont une température supérieure à 4°. Les plantes souffrirent beaucoup du froid et, lorsque revint le printemps, bien des arbres ne retrouvèrent plus leur feuillage. De beaux sapins qui avaient bravé les intempéries pendant de nombreuses années périrent victimes du gel qui les attaqua jusqu'aux racines.

Ce cruel hiver ne fut regretté par personne; c'est avec plaisir que chacun vit revenir le printemps accompagné d'une température plus clémente.

E. Artyot.

MÉFAIT DE CORNEILLES NOIRES.

Le 27 mars, un hibon moyen-due (*Asio o. otus* L.), sans doute un migrateur, poursuivi par une bande de corneilles vint s'abattre sur la rive du lac. Ses noirs assaillants l'entouraient, croassant en chœur, le bousaient de coups de bec. Un passant attiré par le vacarme s'approcha et emporta l'oiseau, lequel cessa bientôt. C'était un individu très amaigri, pesant à peine 175 gr. - envergure 80 cm. - Longueur totale du bec à l'extrémité de la queue 35 cm.

T.W.

Rédaction et Administration M. A. Mathey-Dupraz, à Colombier. -